

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (15e réunion)

Tenue le mardi 22 février 1994

Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès verbal du 1^{er} décembre 1993 et suites.
5. Application de la réforme:
 - 5.1 Emplois
 - 5.2 Grilles de cheminement scolaire
 - 5.3 Cours complémentaires
 - 5.4 Commission pédagogique
 - 5.5 Session d'accueil et d'intégration
 - 5.6 Projet local de formation.
6. Nomination au comité "Qualité de vie".
7. Prévisions budgétaires.
8. Levée de l'Assemblée.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Résolution 15.1
la présidence de l'assemblée.

Il est proposé de nommer Guy Lemire à

Prop.: Denis Lamoureux

App.: Jacques Fournier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À la demande du président, Jacques Fournier remplace Jean Lacharité comme secrétaire de l'assemblée.

2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX ET NOUVELLES MEMBRES

Résolution 15.2
et nouveau membres du Syndicat du personnel enseignant: Bruno Lemieux et Sylvia Rossi.

Il est proposé d'accepter comme nouvelle

Prop.: Thérèse Létourneau

App.: Marie Théoret

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 15.3
que proposé.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel

Prop.: Claude Belzile

App.: René Pelletier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 DÉCEMBRE 1993

Résolution 15.4
de l'assemblée générale (14e réunion) tenue le 1^{er} décembre 1993 tel que rédigé.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal

Prop.: Diane Lemay

App.: René Pelletier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Denis Lamoureux présente les suites au procès-verbal du 1^{er} décembre 1993:

a) Loi 198

. Le président informe l'assemblée que le ministre de l'Éducation n'a pas encore déposé son plan pour appliquer la loi 198.

b) Conseil d'administration du Collège

. Le syndicat négocie actuellement avec le Collège. L'élection des membres du Conseil d'administration devrait se faire d'ici quelques mois, à la suite d'un règlement satisfaisant sur la transformation CP/CE.

5. APPLICATION DE LA RÉFORME

5.1 Emploi

Le président fait état de l'ensemble de la situation et rappelle les demandes du syndicat.

5.2 Grilles de cheminement scolaire

Le vice-président présente une simulation des effets de la réforme pour ce qui est des cours de philosophie, de français, d'éducation physique, d'anglais et des cours complémentaires.

5.3 Cours complémentaires

Le président rappelle les demandes du Syndicat en ce qui concerne les cours complémentaires. Il informe l'Assemblée que le Collège et le Syndicat ont actuellement la même position en ce qui concerne les orientations des cours complémentaires.

5.4 Commission pédagogique et des études

Le vice-président et le délégué syndical présentent l'état des négociations avec le Collège en ce qui concerne la Commission pédagogique et des études.

Résolution 15.5
rejette le dépôt patronal du 17 février 1994 et appuie le dépôt syndical du 22 février 1994.
Il est proposé que l'Assemblée générale
Prop.: Denis Lamoureux
App.: Lise Bureau-Fortier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Session d'accueil et d'intégration

Résolution 15.6
demande à la Directrice des études:
Il est proposé que l'Assemblée générale
1. un rapport sur l'ensemble des sessions d'accueil et d'intégration;
2. un bilan sur l'application et les retombées de ces sessions d'accueil et d'intégration;
3. les critères d'application de ces sessions pour l'année 1994-1995.
Prop.: Marie Théoret
App.: André Mercier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Projet local de formation

Résolution 15.7 Il est proposé que l'Assemblée générale demande au Collège de retarder les consultations prévues les 23 et 24 février 1994 concernant le projet local de formation.

Prop.: Sylvia Rossi
App.: Stéphane Chalifour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 15.8 Il est proposé que le Syndicat convoque une journée d'étude sur le projet local de formation.

Prop.: Jean-Claude Thibault
App.: Sylvia Rossi

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Résolution 15.9 1. Il est proposé que l'Assemblée générale adopte le document de nos représentantes et représentants à la Commission pédagogique sur le projet de formation.

2. Il est proposé que l'Assemblée générale mandate ses représentantes et représentants à la Commission pédagogique pour présenter ce document à la direction du Collège.

3. Il est proposé que l'Assemblée générale mandate le Bureau syndical pour discuter avec le Collège des conditions de développement des programmes de formation.

4. Il est proposé que l'Assemblée générale exige du Collège une consultation sur les structures de programme et leurs modalités d'application.

Prop.: Denis Lamoureux
App.: Jean-Claude Thibault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Nomination au comité "Qualité de vie"

Denis Lamoureux propose Claude Tétreault. Ce dernier accepte. Adopté à l'unanimité.

7. Prévisions budgétaires

Résolution 15.10
budgétaires 1993-1994.

Il est proposé d'adopter les prévisions

Prop.: Michel Berthiaume
App.: Marie-Reine Bégin
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Levée de l'Assemblée

Prop.: Thérèse Létourneau
App.: Marie-Reine Bégin
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Denis Lamoureux, président

Jacques Fournier, secrétaire

J.Fournier 5.03.94